

Département de l'Ain  
Canton de Villars-les-Dombes  
**COMMUNE DE CHANEINS - 01990 -**

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 2026 -29**

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS :**

EN EXERCICE : 15  
PRESENTS : 14  
ABSENTS : 0  
POUVOIRS : 1  
VOTANTS : 15

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, LE DOUZE MAI, le Conseil Municipal de la Commune de CHANEINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CORMORECHE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 mai 2026

**PRESENTS** : Mmes CHARRET, GALLEREY, GOMES, LE BERRE, RODRIGUES, UGUEN  
Mrs ALVES, BROYER, CANCADE, CHARLET, CORMORECHE, JEAN-BAPTISTE, MONNET, SAYLAN.

**ABSENT EXCUSE** : N. DEPEUPIERE (pv A. RODRIGUES)

**ABSENT NON -EXCUSE** :

Secrétaire de séance : Nathalie CHARRET

**OBJET : FINANCES : TARIFS DE LOCATION DE LA NOUVELLE SALLE  
DES FETES A PARTIR DU 01 SEPTEMBRE 2026**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la disponibilité de la nouvelle salle des fêtes à partir du 1<sup>er</sup> Septembre 2026.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2144-3.

Monsieur le maire expose à l'assemblée son souhait de régler les modalités d'utilisation de la nouvelle salle des fêtes

La commission spécifique, propose les tarifs suivants.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des votants :**

- **FIXE** les tarifs pour toute réservation de la salle des fêtes à partir du 1<sup>er</sup> Septembre 2026, tels que définis ci-dessous;
- **APPROUVE** le règlement intérieur des conditions d'utilisation, joint en annexe
- **LAISSE** le soin à Monsieur le Maire de recouvrer les sommes correspondantes sur le compte 752 du budget Principal ;
- **LAISSE** le soin à Monsieur le Maire d'en informer la population, la Trésorerie de Châtillon Sur Chalaronne et la Mairie de Valeins.

LOCATAIRES	LOCATION WEEK-END Eté	LOCATION WEEK-END Hiver
<b>Petite salle et Cuisine</b>		
ASSOCIATIONS DE CHANEINS ET VALEINS (1 <sup>e</sup> manifestation gratuite)	200 €	250 €
HABITANTS ET PROFESSIONNELS DE CHANEINS ET VALEINS	300 €	350 €
HABITANTS, ASSOCIATIONS ET PROFESSIONNELS EXTERIEURS	450 €	500 €
<b>Salle complète (Grande et petite salle + cuisine)</b>		
ASSOCIATIONS DE CHANEINS ET VALEINS (1 <sup>e</sup> manifestation gratuite)	350 €	450 €
HABITANTS ET PROFESSIONNELS DE CHANEINS ET VALEINS	750 €	850 €
HABITANTS, ASSOCIATIONS ET PROFESSIONNELS EXTERIEURS	1000 €	1100 €

**NOTA :** Pour les associations de Chaneins-Valeins, le tarif mentionné correspond à la deuxième location, la première location étant offerte par la commune.  
Seule une participation de 100€ sera demandée pour les frais fixes (Electricité, eau, ordures ménagères et nettoyage) + chauffage en hiver à savoir 50€ pour la petite salle et 100€ pour la grande salle.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus.

Le Maire  
Jean-Michel CORMORECHE


